

Je me réjouis qu'après quinze ans d'éclipse, la Ville d'Orléans ait rejoint les « villes et villages fleuris », et qu'elle ait retrouvé ses « trois fleurs » en attendant, je l'espère, de rejoindre la catégorie des villes titulaires du label « quatre fleurs ».

Il était incompréhensible qu'Orléans, ville marquée historiquement par une solide tradition horticole, ville des Floralies et du Parc Floral, se soit aussi longtemps détournée du mouvement du « fleurissement » auquel nombre de nos concitoyens et, j'en suis sûr, nombre d'Orléanaises et d'Orléanais sont très légitimement attachés.

J'ajoute que ces « fleurs » sont aussi une marque de reconnaissance pour le travail des personnels du remarquable service des espaces verts de la Ville d'Orléans.

Jean-Pierre Sueur